

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3^{ème} VOIE

SESSION 2016

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

La rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription.

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

SPÉCIALITÉ : ARCHIVES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Sujet :

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au sein du service d'archives du département de X. Votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note relative aux services éducatifs dans les services d'archives.

Liste des documents joints :

- Document 1 :** Entretien sur Radio France de Charles Braibant, directeur des Archives de France – 20 juillet 1959 – 1 page
- Document 2 :** Circulaire n°2010-040 du 30 mars 2010 relative aux missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles – 2 pages
- Document 3 :** « L'action éducative et culturelle des archives. Enquête sur les services éducatifs » (extraits) – *Morrad Benxayer – Direction des Archives de France, Département des publics* – 2004 – 6 pages
- Document 4 :** Plaquette relative aux ateliers pédagogiques des Archives municipales de Lyon 2014-2015 – 2014 – 10 pages
- Document 5 :** « Les archives dans tous ses sens. L'éveil des jeunes enfants aux Archives départementales de l'Eure » – *Helen Lecarpentier– Archivistes !* – janvier-mars 2015 – 1 page
- Document 6 :** Page internet des Archives départementales de l'Aube relative au jeu « Le mystère de la Cordelière » – consulté en janvier 2016 – 1 page
- Document 7 :** « La formation des adultes » – *Site internet du Service Interministériel des Archives de France* – consulté en janvier 2016 – 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

DOCUMENT 1

Entretien sur Radio France de M. Charles Braibant, directeur des Archives de France, 20 Juillet 1959.

Témoignage parmi d'autres du succès de l'opération, voici comment, le 20 juillet 1959, Charles Braibant évoquait son action lors d'une causerie donnée à l'université des Annales, intitulée *Dix ans au Palais Soubise. L'histoire de France et ses archives* (Archives Radio France) :

« En 1951, j'ai créé les premiers services éducatifs des dépôts d'archives. Ils sont basés sur la collaboration du directeur des services d'archives du département et d'un professeur. Le premier apporte à l'association la connaissance unique qu'il a de ses documents et le professeur apporte son expérience pédagogique. Le résultat est excellent. Vous pouvez imaginer la curiosité avec laquelle les élèves du second degré, et même des classes supérieures du premier degré et du technique, voient ces documents où ils se rendent compte de l'existence réelle des personnages historiques dont le professeur leur a parlé en chaire. L'action des intendants, par exemple, de l'Ancien Régime, des représentants en mission de la Révolution, devient absolument sensible à nos élèves, et ce qui est aussi très caractéristique c'est que, en Province, les élèves retrouvent dans les documents les noms de leurs cantons d'origine, des leurs villes d'origine, de leurs quartiers, de leurs villages souvent, de la ferme où habitent leurs parents. Et c'est ainsi que le passé se rapproche d'eux. Ils atteignent pour ainsi dire presque de la main le passé. Le résultat est absolument extraordinaire. Et il a même des conséquences psychologiques car c'est véritablement le meilleur moyen d'attacher, de retenir les jeunes générations à la terre natale. Eh bien, la tentative que j'ai commencée – je le répète –, en 1951, a été couronnée de succès. En sept ans nous avons créé quarante services éducatifs dans les Archives départementales et je pense que, dans quelques années, l'expérience sera totale et couvrira toute la France. Eh bien, lorsque je vous ai parlé de la jeunesse scolaire, j'aurais pu ajouter que je voudrais aussi faire pour la jeunesse extra-scolaire ce que j'ai commencé à faire pour la jeunesse scolaire. Nous avons, par exemple, aux Archives nationales deux fois par semaine ce que nous appelons le quart d'heure de culture [...]. Le quart d'heure de culture a lieu à 13h30 pour que, après le déjeuner, les jeunes ouvriers, les jeunes artisans qui ont un moment à passer au lieu d'aller au café viennent le passer aux Archives nationales. Et, vous ne sauriez croire l'intérêt que ces jeunes gens prennent aux documents qu'on leur montre et aux commentaires qui leur sont donnés par des savants qui se mettent bien entendu à leur portée. »

DOCUMENT 2



education.gouv.fr

[Accueil](#) > [Le Bulletin officiel](#) > [2010](#) > [n°15 du 15 avril 2010](#) > [Enseignements primaire et secondaire](#)

Bulletin officiel n°15 du 15 avril 2010

Enseignements primaire et secondaire

Activités éducatives

Missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles

NOR : MENE1006823C , RLR : 501-0 ; 554-9, circulaire n° 2010-040 du 30-3-2010, MEN - DGESCO B2-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux délégué(e)s académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle ; aux inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale ; aux chefs d'établissement d'enseignement

Dans nombre d'institutions culturelles et scientifiques (monuments, musées, théâtres, bibliothèques, services d'archives, muséums, etc.), des services éducatifs ont été mis en place dans le but de développer l'accueil, l'information et la sensibilisation des publics scolaires (élèves et professeurs) à toutes les formes de patrimoine, d'art et de culture, y compris dans leur dimension scientifique et technologique.

Dans une démarche contractuelle, les services éducatifs associent des personnels de l'État, des collectivités territoriales, le secteur associatif ou tout autre partenaire culturel local.

Le lien privilégié entre le monde de l'éducation et celui de la culture se trouve réaffirmé par la possibilité désormais offerte aux enseignants d'accéder gratuitement aux collections permanentes des musées et monuments nationaux grâce au pass éducation, ainsi que par la mise en place d'un « référent culture » dans chaque lycée ([circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010](#) publiée au Bulletin officiel spécial n° 1 du 4 février 2010). Ce lien s'avère essentiel dans un contexte marqué par le renouvellement des programmes d'enseignement du primaire, du collège, des séries technologiques du lycée et du baccalauréat professionnel. Il s'inscrit en cohérence avec la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, décrite dans la [circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008](#). Il prend enfin tout son sens avec l'introduction du nouvel enseignement d'histoire des arts dans l'enseignement primaire et secondaire, prévue par l' [arrêté du 11 juillet 2008](#), publié au Journal officiel du 27 juillet 2008 (B.O.E.N. n° 32 du 28 août 2008).

Dans ce cadre, les personnels enseignants en mission auprès des services éducatifs accompagnent les professeurs dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et jouent un rôle essentiel dans le développement de l'éducation artistique et culturelle. En outre, ils contribuent, par l'apport d'une réflexion d'ordre pédagogique, à l'enrichissement du projet éducatif de l'institution culturelle auprès de laquelle ils exercent leur mission.

La présente circulaire rappelle et précise la nature de la mission des personnels enseignants exerçant au sein des services éducatifs ainsi que les modalités de leur recrutement et de leur évaluation.

1 - La mission des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles

La mission des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles se décline selon quatre orientations principales :

1. Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves. Les personnels enseignants utilisent pour cela les sites internet académiques (délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, sites disciplinaires des inspections académiques), ou interviennent directement auprès des établissements.

2. Concevoir et mettre en place un programme d'activités culturelles adapté au public scolaire et utile à la mise en œuvre des projets formulés par les professeurs dans le cadre des programmes d'enseignement ou de l'accompagnement éducatif. Cette orientation repose sur :

- le conseil aux enseignants ;
- une contribution à la préparation de l'accueil des élèves ;

- l'accompagnement des dispositifs du programme d'éducation artistique et culturelle (classes à PAC, ateliers artistiques, ateliers scientifiques et techniques, projets d'actions globalisés, etc.).

3. Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation initiale et continue à l'intention des enseignants du premier et du second degré dans le cadre des formations disciplinaires et interdisciplinaires, en concertation avec les autorités compétentes, qu'il s'agisse des services rectoraux ou des universités.

4. Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, etc. Ces ressources peuvent être élaborées en collaboration avec les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

2 - Recrutement et évaluation des personnels enseignants au sein des services éducatifs

Le recrutement des personnels enseignants dans les services éducatifs fait l'objet d'un appel à candidatures.

Ils sont nommés par le recteur d'académie sur proposition d'une commission de recrutement. Pour les personnels du premier degré, cette commission comprend le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (IA-DSDEN), et le responsable de l'institution culturelle. Pour les personnels du second degré, elle est composée du DAAC, d'un ou plusieurs représentant(s) des corps d'inspection disciplinaires (IA-IPR, IEN ET/EG) et du responsable de l'institution culturelle.

Les personnels enseignants retenus reçoivent une lettre de mission signée du recteur d'académie dans laquelle se trouvent spécifiés la nature, la durée et les objectifs de cette mission. Elle est transmise au responsable de la structure d'accueil du service éducatif.

Dans le cadre de leur mission au sein de ces services, les personnels enseignants sont placés sous l'autorité du responsable de l'institution culturelle concernée et sous la responsabilité administrative du DAAC. La responsabilité pédagogique incombe aux corps d'inspection pédagogique.

Les activités conduites par le professeur exerçant sa mission auprès du service éducatif doivent être évaluées et prises en compte dans le cadre de son parcours professionnel.

- Le professeur établit un bilan annuel de son activité. Ce document met en perspective l'ensemble des actions conduites au sein du service éducatif et leur portée au regard du contexte scolaire et culturel local. Visé par le responsable de l'institution culturelle, il est transmis au recteur d'académie.

- Pendant la durée de la mission, il est recommandé que le DAAC ou son représentant, obligatoirement associé à l'inspecteur habituellement responsable de l'évaluation pédagogique de l'enseignant (IEN-CCPD, IA-IPR, IEN ET/EG), s'entretienne avec lui dans le cadre de ses activités au sein du service éducatif. À l'issue de cette rencontre, un rapport est adressé au responsable de l'institution culturelle. Ce document permet de nourrir l'évaluation des corps d'inspection tout en fondant la décision du recteur d'académie de reconduire ou non la mission du professeur.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

DOCUMENT 3

« L'action éducative et culturelle des archives. Enquête sur les services éducatifs » (extraits)
– Morrad Benxayer – Direction des Archives de France, Département des publics – 2004

Les enjeux de l'action culturelle et pédagogique : problématique

Il a été évoqué, plus haut, à l'occasion des 40 ans d'existence des services éducatifs, la nécessaire transformation de ces services en services d'action culturelle. Il est un fait que la direction des archives de France a mené une action pionnière en créant, dès 1950, les premiers services éducatifs situés dans des établissements culturels. Aujourd'hui, et au travers de ce qui s'est développé dans d'autres établissements culturels – notamment les musées et les grands centres culturels (Centre Pompidou, Cité des Sciences et de l'Industrie) – on ne peut que constater l'institutionnalisation des services éducatifs. Les archives, pour leur part, tiennent une place importante dans l'ensemble du patrimoine historique. Dès lors, la direction des archives de France se doit de manifester sa volonté de renforcer et, autant que faire se peut, de renouveler la politique conduite en faveur des jeunes scolaires comme des hors temps scolaires.

Les données obtenues dans les enquêtes précédentes et les observations faites sur l'état des services éducatifs font part d'un relatif essoufflement de ces derniers. Manque de moyens, inadéquation avec les programmes scolaires, tutelle des collectivités territoriales, éloignement avec les dispositifs déconcentrés mis en place par les DRAC et les rectorats, autant de difficultés qui posent la question des évolutions nécessaires de ces services afin, d'une part, d'assurer leur avenir et, d'autre part, de répondre aux attentes d'une société devenue très sensible au domaine de la mémoire, à l'identité et à la citoyenneté. Les deux voies possibles d'évolution portent donc sur cette relation essentielle des archives avec le ministère de l'Éducation nationale et sur l'élargissement des missions qu'évoquait Jean Favier.

Plutôt que d'anticiper les réponses possibles à cette problématique – réponses que l'on pourra découvrir dans les conclusions de l'enquête –, il convient de s'entendre sur la notion de service éducatif dont l'absence de critères ou, à tout le moins, de définition précise vient parfois fausser les analyses d'enquêtes et induire des résultats prometteurs ou, à l'inverse, des résultats alarmants sur la situation des activités éducatives.

Dans une circulaire d'octobre 1950, portant sur la création du premier service éducatif aux Archives nationales, le directeur général des archives de France, Charles Braibant, exposait ainsi les objectifs et les moyens qui étaient fixés et donnés à ce type de service :

« Le service éducatif a pour objet de mettre les élèves des différents ordres d'enseignement en contact direct avec les documents d'histoire, au moyen de visites commentées du Musée de l'histoire de France. Ce service, répondant exactement aux préoccupations de l'enseignement moderne et des classes nouvelles, a obtenu un succès complet : son personnel, placé sous la direction d'un archiviste aux Archives nationales, est composé uniquement de membres de l'Enseignement mis à ma disposition ».

Si l'on s'en tient à cette définition, deux critères se détachent nettement pour attester l'existence du service éducatif : des missions au service des scolaires et la présence sine qua non d'un enseignant pour les mener à terme. Aujourd'hui, la convention pour la mise à disposition d'enseignants auprès des services du ministère de la Culture et des établissements en relevant, signée entre ce ministère et le ministère de l'Education nationale le 23 mai 2003, précise la nature de ces missions dans le titre II, portant sur les enseignants qui bénéficient de décharges d'enseignement : il parle de projets éducatifs (article 11 de la convention). Selon la circulaire n° 93-142 du 3 mars 1993, relative aux services éducatifs (Bulletin officiel de l'Education nationale n°10 du 11 mars 1993), le professeur mis à disposition « participe à l'élaboration du programme de développement culturel des archives, dans son registre spécifique [...] le programme de travail annuel du service éducatif doit s'inscrire dans ce programme de développement culturel... » Les projets éducatifs sont laissés à l'appréciation des Rectorats et des DRAC. En tout état de cause, l'enseignant affecté dans le service éducatif doit exécuter des tâches à caractère éducatif ou concourir à la conception et à la mise en œuvre de projets éducatifs. Si à l'origine, l'enseignant limitait son action à la visite commentée des documents d'archives, le succès du service éducatif a entraîné une plus grande diversification de ses activités. Ainsi les professeurs choisissent et présentent les documents, préparent avec les archives les publications et les expositions, mettent au point des dossiers pédagogiques, diffusent des mallettes ou des malles pédagogiques, mettent au point des expositions itinérantes, s'efforcent d'irriguer l'ensemble des établissements scolaires en milieu urbain et rural au moyen des « archivobus », s'inscrivent dans les dispositifs conventionnels relatifs à l'éducation artistique et culturelle, notamment les classes patrimoine (classes archives) et participent à la formation des personnes ressources.

(...)

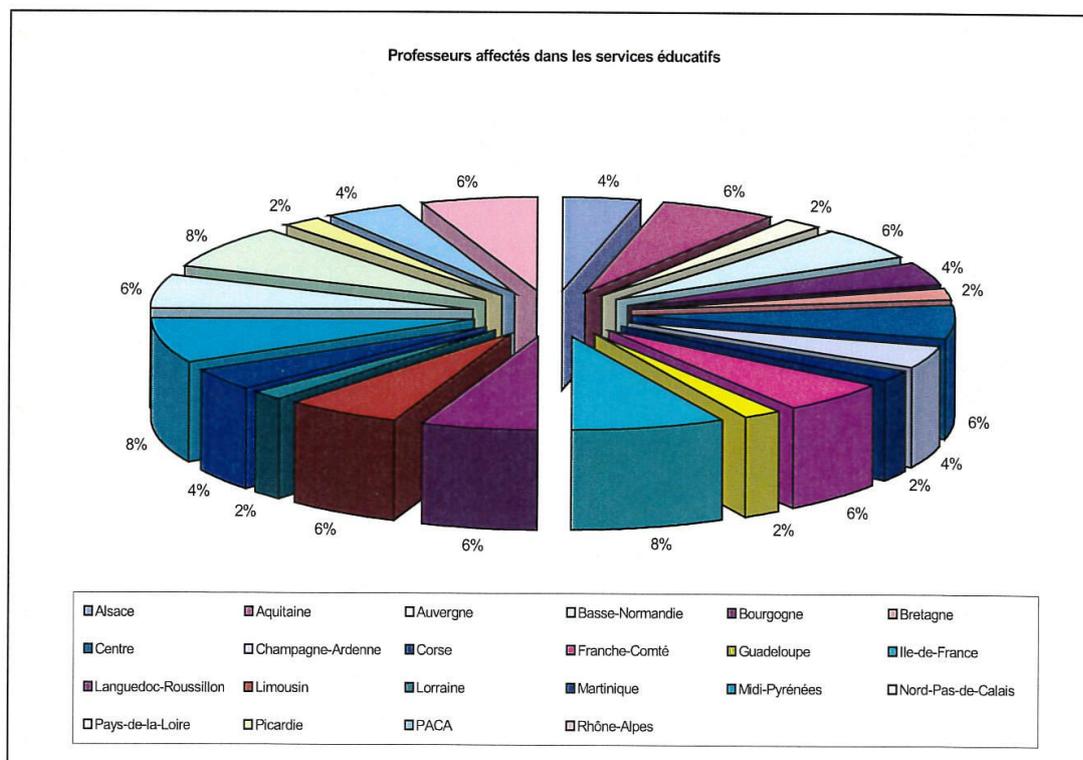
Résultats :

L'enquête lancée en juillet 2003 a concerné 667 archives (archives nationales, départementales et municipales). 320 services ont répondu et, sur ce nombre, 243 archives ont été prises en compte, dont 68 archives départementales, 2 archives nationales et 174 archives municipales (certains n'ont pas rempli le questionnaire car ils ne disposent pas d'un service éducatif ni parfois d'un vrai service d'archives). Le taux de retour (47,9%) est donc très bon compte tenu de l'échantillon sur lequel repose l'analyse. Les archives départementales et les archives communales sont traitées séparément pour une meilleure lisibilité des résultats. L'enquête s'est appuyée, en définitive, sur 66 archives départementales et 38 archives communales disposant de services éducatifs attestés.

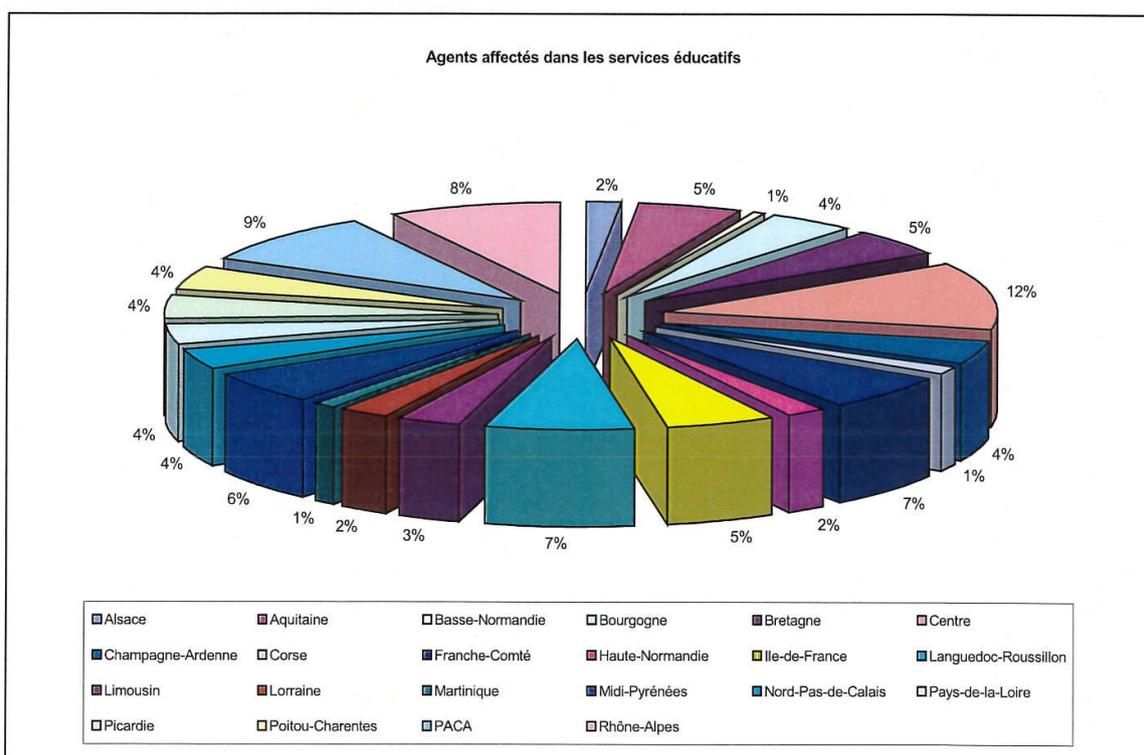
I. LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

1- Les moyens humains : les effectifs

En ce qui concerne les archives départementales, on comptabilise 52 professeurs bénéficiant d'heures de décharge ou d'heures supplémentaires, soit une moyenne de 0,78% d'enseignant par archives. 78,8% des archives disposent donc d'un professeur pour proposer une offre en direction des scolaires. Le temps de travail consacré est de 263 heures et 20 minutes soit une moyenne de 5 heures hebdomadaires par enseignant. Les agents associés aux enseignants sont au nombre de 165 soit une moyenne de 2,5 agents par service. Le total des heures consacrées par ces agents est de 2363 heures et 20 minutes (moyenne par agent : 14 heures et 32 minutes). Le total du temps hebdomadaire consacré aux services éducatifs est donc de 19 heures et 32 minutes soit 55,2% d'un équivalent temps plein (35 heures).



Certaines régions (Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire) totalisent 24% des effectifs d'enseignants (cf. graphique ci-dessus). L'Auvergne, la Bretagne, la Corse, la Guadeloupe, la Lorraine et la Picardie regroupent à peine 2% des effectifs totaux. Cette valeur n'est pas entraînée par un effet mécanique dû à l'importance géographique, économique et administrative des départements qui composent ces régions, elle est plutôt un indicateur de la volonté des collectivités territoriales à s'impliquer fortement dans la politique culturelle et éducative des archives et, notamment, de celle des responsables de services d'archives.



En revanche, en ce qui concerne les agents que les archives mettent à la disposition des services éducatifs, on peut observer un déploiement plus approprié qui vient le cas échéant suppléer l'absence d'un enseignant (cf. graphique ci-dessus). Ainsi, le directeur des archives départementales (DAD) s'adjoit un attaché ou un assistant de conservation, voire un chargé d'études documentaires ou un emploi-jeunes. Dans d'autres cas, à défaut du conservateur du patrimoine, c'est un assistant ou un attaché de conservation qui assure l'activité du service éducatif avec l'aide d'agents du patrimoine ou d'agents administratifs (rédacteur, adjoint administratif, animateur...). Quelques archives (Corse du Sud, Haute-Corse, Haute-Garonne, Haute-Marne, Ile-et-Vilaine) mettent une seule personne à disposition pour le service éducatif (conservateur, attaché ou assistant du patrimoine, emploi-jeunes, agent administratif ou du patrimoine). Les archives du Doubs, de la Loire et de la Seine-et-Marne mettent neuf personnes à disposition du service éducatif, celles de la Gironde sept.

Pour les 38 archives communales, le nombre d'agents affectés au service éducatif est de 83, soit une moyenne de 2,18 agent par service. Le total du temps de travail consacré au service éducatif est de 32,13 équivalent temps plein, soit 1124 heures et 55 minutes hebdomadaires (moyenne par agent : 7 heures 21 minutes). Le nombre d'enseignants est de 5, soit une moyenne de 0,13 professeur par service pour un équivalent temps plein de 0,27 (9 heures 45 minutes hebdomadaires). Le temps de travail total est donc de 1134 heures pour l'ensemble des agents affectés au service éducatif soit 7 heures et 17 minutes hebdomadaires par agent (20,4% d'un ETP). Cinq archives ont un professeur soit en détachement (Arles, Dijon), soit en heures de décharge (Douai), soit en heures supplémentaires. Dans les autres services, les conservateurs ou les attachés de conservation prennent en charge le service éducatif. Ils sont aidés par des assistants de conservation, des agents du patrimoine, des emplois-jeunes. Certains services fonctionnent à minima avec une personne, soit un professeur (Dole, Epernay), soit un attaché ou un assistant de conservation (Armentières, Auray, Pontarliers, Romans-sur-Isère), soit un emploi-jeunes ou un rédacteur administratif (Boulogne-sur-Mer, Chartres).

2. Les moyens matériels : les équipements (cf. graphiques ci-dessous)

- les espaces fonctionnels et culturels :

84,8% des archives départementales mettent à disposition du public une bibliothèque, souvent une salle de lecture ou parfois une bibliothèque associée au service dans le bâtiment qui regroupe les services. 28,7% d'entre elles ont un centre de documentation, 40,9% disposent d'une médiathèque ou d'une photothèque, 68,2% sont équipées d'une salle de conférence et 75,7% d'un espace pour l'action culturelle (qui peut être la salle de conférence ou la salle de lecture).

76,3% des archives communales disposent d'une bibliothèque, 36,8% ont un centre de documentation et 39,4% une médiathèque ou une photothèque. 26,3% d'entre elles ont une salle de conférence et 55,2% un espace pour l'action culturelle. A une échelle à peine plus petite, les archives communales présentent la même configuration d'espaces fonctionnels et culturels que les archives départementales.

- les surfaces exploitées :

31,8% des archives départementales disposent d'une surface d'exposition permanente et 59% d'une surface d'exposition temporaire. 66,6% d'entre elles ont des bureaux ou des salles réservés à la mise en œuvre de l'action culturelle. Les archives communales privilégient les surfaces d'exposition temporaires (52,6% d'entre elles) aux surfaces d'exposition permanente (18,4%), 50% d'entre elles ont des bureaux et des salles réservés à l'action culturelle. D'une manière générale, on observe que les moyens en espaces d'exposition sont tout juste suffisants, les services suppléant au manque de salles en utilisant les espaces publics de la mairie ou les halls des archives.

- le matériel audio et multimédia :

69,6% des archives départementales disposent d'un matériel audio et multimédia (projecteur de diapositives, magnétoscopes et téléviseurs, micro-ordinateurs équipés de lecteurs de CD-Rom avec rétro-projecteurs,), 42,1% seulement des archives communales en utilisent.

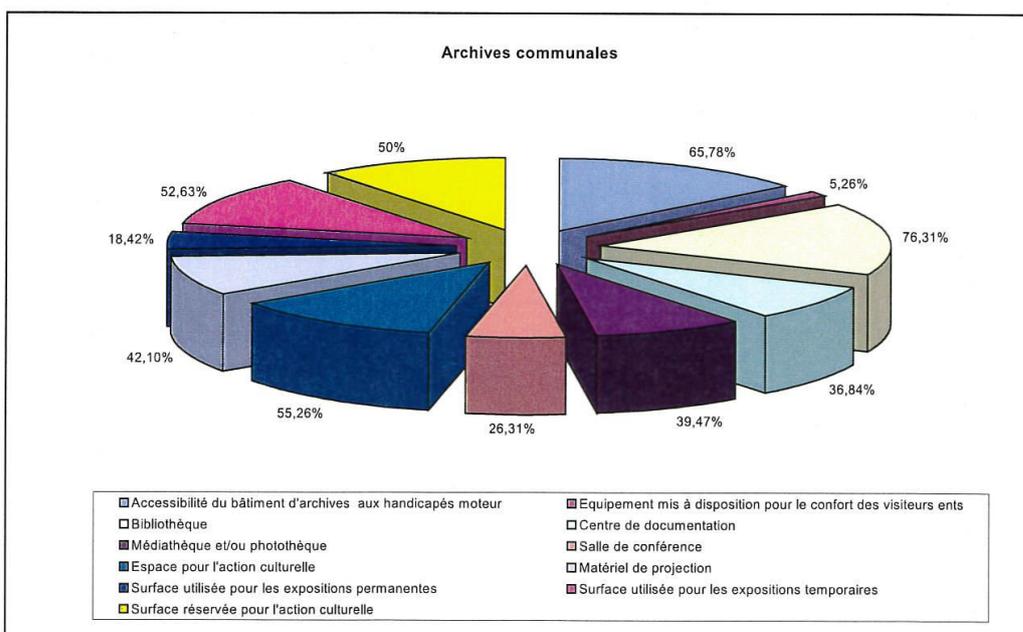
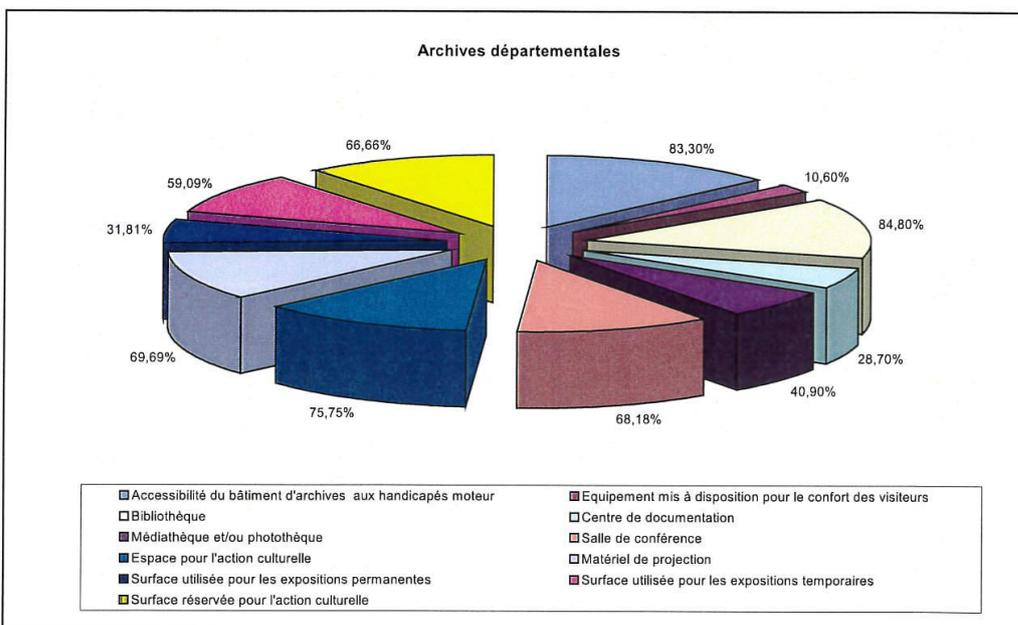
- les équipements de confort :

Assez peu d'archives mettent à disposition des publics visiteurs ou lecteurs des équipements de confort comme des points d'eau, des distributeurs, une cafétéria, un

espace d'attente équipé (10,6% des archives départementales et 5,2% des archives communales).

- l'accessibilité des services :

En ce qui concerne l'accès des archives aux personnes handicapées moteur (article R111-19-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, Décret n° 94-86 du 26 janvier 1994, art. 3 Journal Officiel du 28 janvier 1994 en vigueur le 1er août 1994), on observe que 83,3% des archives départementales appliquent les normes de la législation en vigueur et que 65,7% des archives communales y répondent.



DOCUMENT 4

Plaquette relative aux ateliers pédagogiques des Archives municipales de Lyon 2014-2015 – 2014

les ateliers permanents

- P. 05 PRIMAIRE
- P. 08 COLLÈGE
- P. 10 LYCÉE
- P. 12 LE CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
- P. 14 IL Y A 70 ANS, LA LIBÉRATION

les ateliers périscolaires

- P. 16 DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, RÉSERVÉ AUX ÉCOLES DE LYON

les ateliers temporaires

- P. 18 EN LIEN AVEC LES EXPOSITIONS
- P. 20 CALENDRIER DES EXPOSITIONS
RESSOURCES EN LIGNE
INFOS PRATIQUES

Les documents d'archives constituent des sources inépuisables de connaissance d'un territoire et de ses habitants. Supports visuels et concrets de l'enseignement de l'histoire, ils donnent matière, par la diversité des regards qu'ils permettent, à nourrir des projets pédagogiques dans bien d'autres disciplines et concourent ainsi à l'éducation des futurs citoyens.

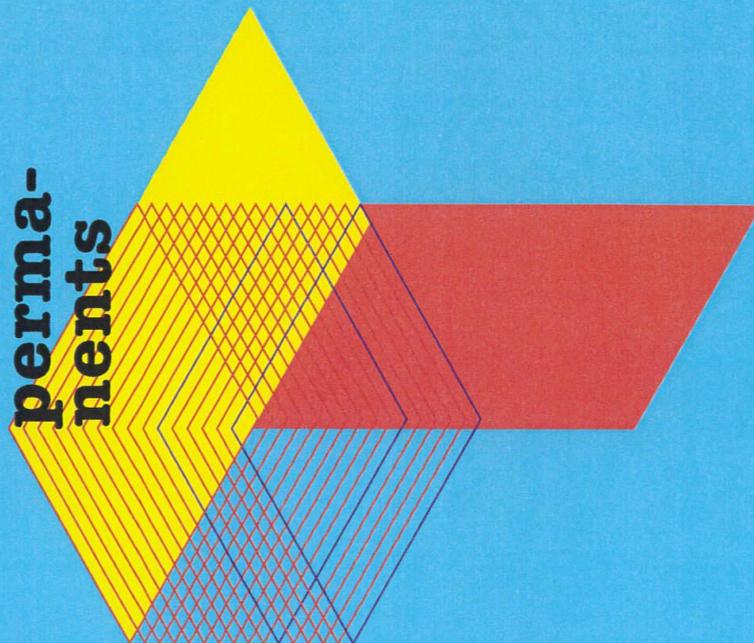
ANNE-CATHERINE MARIN
DIRECTRICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

Le service de médiation culturelle des Archives de Lyon vous accompagne dans vos projets, en vous proposant des visites-découvertes et des ateliers sur plusieurs thématiques prédéfinies, ou en construisant avec vous des ateliers sur mesure.

Notre offre est gratuite. Les activités sont organisées autour de documents originaux. Ce contact direct touche les élèves et leur permet de concrétiser des notions abstraites liées aux archives et de mieux en assimiler le contenu.

Les ateliers se déroulent en deux temps : les élèves découvrent d'abord les documents, à l'aide de supports pédagogiques adaptés, facilitant l'observation, l'analyse et l'interprétation. Puis, ils créent une réalisation plastique ou informatique qui leur permet de s'approprier les contenus en les interprétant de façon libre et ainsi, de les inscrire dans leur environnement et leur histoire propre. L'exploitation participative des archives conduit les élèves à investir le passé de façon concrète afin de mieux comprendre le présent et à conserver une trace de leurs découvertes.

les ateliers permanents



primaire

LE SERVICE DE MÉDIATION CULTURELLE VOUS PROPOSE DES ACTIVITÉS THÉMATIQUES QU'IL EST POSSIBLE D'ORIENTER EN FONCTION DE VOS ATTENTES. LES MÉDIATRICES SONT ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION POUR CONCEVOIR AVEC VOUS, SELON VOS PROJETS PÉDAGOGIQUES, DES ATELIERS « SUR MESURE ».

VISITE DÉCOUVERTE cycle 2 / cycle 3 - 2H

PARCOURS-ANIMATION DANS LE BÂTIMENT POUR DÉCOUVRIR LES ARCHIVES, LEURS MISSIONS ET LES TYPES DE DOCUMENTS QU'ELLES CONSERVENT.

cycle 2 (GS - CP - CE1)

ATELIERS - 2H

Abécédaire géant

Écriture gothique, écriture de chancellerie... sont autant de formes utilisées pour rédiger les textes officiels et autres manuscrits. À partir de techniques variées : pinceau, plume, calame... un abécédaire collectif est réalisé.

Jardin rêvé

À partir de plusieurs exemples dont celui du parc de la Tête d'Or, les élèves appréhendent les différents types d'aménagements de jardin ainsi que leurs fonctions. Ils s'en inspirent ensuite pour créer leur jardin imaginaire.

Blason

Du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui, les blasons composés d'animaux fantastiques, d'objets, de végétaux et autres meubles, représentent les villes, les familles ou les personnes. Les élèves s'approprient ces codes et inventent un blason personnel ou le blason de la classe.

cycle 3 (CE2 - CM1 - CM2)

ATELIERS - 2H

Plan scénographique de mon quartier

Le plan scénographique est le plus ancien plan connu de Lyon (1550 environ). Maisons, rues, saynètes de la vie quotidienne y sont représentées ; elles nous donnent à voir la vie des Lyonnais au 16^e siècle. Les élèves étudient ce plan et inventent le plan scénographique d'aujourd'hui.

Affaire d'affiche

L'affiche est un média largement utilisé. Le décodage d'affiches de différentes périodes permet de comprendre les outils utilisés, image et texte, pour transmettre un message. L'enseignant choisit un thème, un événement, qui sert de base à la réalisation d'une affiche.

Pleins et déliés

Manuscrits ou imprimés, parchemins, registres, lettres, les documents conservés aux Archives, depuis le 13^e siècle permettent une approche des écritures anciennes et modernes avec leur graphie et leur mise en page particulière. Les élèves calligraphient une lettre à la manière du 16^e siècle.

Au fil de l'eau

Rhône et Saône structurent la géographie et le développement urbain de la ville de Lyon. Les documents relatifs aux ponts, à la navigation ou à l'aménagement des berges et des quais permettent aux élèves de découvrir les rapports entre la ville et ses deux cours d'eau qu'ils illustrent d'une composition graphique.

P. 06

CYCLES D'ATELIERS en partenariat

LES ARCHIVES DE LYON PROPOSENT DES ATELIERS EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS LYONNAISES, AFIN DE PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE DÉCOUVRIR LES MULTIPLES FACETTES DE LEUR HISTOIRE ET DE LEUR TERRITOIRE.

cycle 3 - 3 SÉANCES DE 2H

Balade au Parc de la Tête d'Or

Les élèves découvrent des plans et autres documents témoins de la création, de l'histoire et de l'utilisation du Parc de la Tête d'Or et s'inspirent de leurs découvertes pour créer leur propre aménagement de jardin.

Parcours historique au Parc de la Tête d'Or

Le Parc de la Tête d'Or revisité à travers la presse et les photographies anciennes, autour de 4 thèmes : le lac, les animaux, les débuts de l'automobile et les visites officielles.

Visite-parcours au Parc de la Tête d'Or

DIRECTION DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE LYON
CONTACT : FABIEU NUTI
04 72 69 47 62 / fabien.nuti@mairne-lyon.fr

cycle 3 - 2 SÉANCES DE 2H

Le confluent à travers les siècles

Depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui, la Presqu'île a été métamorphosée par les aléas climatiques et l'occupation humaine. A travers les études archivistiques et archéologiques, les élèves comprennent l'évolution de la Presqu'île au fil du temps.

De l'Antiquité au Moyen Âge

ATELIER EN CLASSE
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON
CONTACT : LAURENT STRIPPOLI
04 72 00 12 12 / laurent.strippoli@mairie-lyon.fr

De la Renaissance à nos jours

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

Histoire d'école

Cycle de trois ateliers qui peut être accompli dans son intégralité ou par atelier au choix. Chaque atelier nourrit un carnet de bord.

L'école de Jules Ferry

A quoi ressemblaient les heures de classes sous Jules Ferry ? Qu'en est-il de l'architecture de ces écoles, symboles de la connaissance et du savoir ?

A partir de plans, de cartes postales et d'autres témoins de cette époque, les élèves s'immergent dans cet autrefois. Pour une illusion parfaite, ils termineront en utilisant plume et encre.

Mon école

Des documents conservés aux Archives : plans de quartier, plans de construction etc., permettent de découvrir l'histoire des écoles de Lyon.

Ton école idéale

Délibérations du conseil municipal, projets d'architectes ..., autant d'éléments qui concourent à la création d'une école. A partir de ces documents, les élèves imaginent leur école idéale.

Le patrimoine et moi

Initié par la Ville de Lyon et en partenariat avec l'Education Nationale et la DRAC Rhône-Alpes, le dispositif « Le Patrimoine et moi » accompagne enseignants et élèves dans la découverte de la ville et du patrimoine urbain de proximité qu'il soit bâti, naturel ou immatériel. Grâce à des parcours, des ateliers pédagogiques, des rencontres avec des professionnels, les élèves sont amenés à éduquer leur regard, à appréhender le sens et à s'interroger sur le devenir de ce patrimoine qui est le leur. Les Archives municipales de Lyon et les musées Gadagne, pilotes du dispositif, sont à votre disposition pour bâtir avec vous votre projet.

Contact : Amandine Greilich / 04 37 23 60 47
amandine.greilich@mairie-lyon.fr

P. 07

collège

LE SERVICE DE MÉDIATION CULTURELLE VOUS PROPOSE DES ACTIVITÉS THÉMATIQUES QUI LEST POSSIBLE D'ORIENTER EN FONCTION DE VOS ATTENTES. LES MÉDIATRICES SONT ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION POUR CONCEVOIR AVEC VOUS, SELON VOS PROJETS PÉDAGOGIQUES, DES ATELIERS « SUR MESURE ».

VISITES - 1H30

■ Carnot a été assassiné !

Visite-enquête à la découverte des archives pour résoudre l'affaire de l'assassinat du Président Carnot.

■ Lyon en mots et en images

Visite-interactive à travers les Archives pour découvrir la ville : géographie, population et vie municipale.

ATELIERS - 2H

■ Une ville qui se construit

Plans, estampes et photographies donnent à voir l'évolution urbaine de Lyon. À partir d'une sélection de documents, les élèves réalisent un profil chronologique de la ville de l'Antiquité à nos jours.

■ Ecriture épistolaire

Lettres officielles, professionnelles, familiales, intimes... Les élèves découvrent l'art épistolaire à travers la correspondance de la famille Morand et s'en inspirent, pour, à leur tour, esquisser une correspondance.

■ Lecture d'image

Cycle de trois ateliers qui peut être accompli dans son intégralité ou par atelier au choix.

Affiche et publicité

Les élèves interprètent le discours des affiches anciennes et contemporaines pour réaliser une affiche publicitaire.

Affiche et propagande

Les élèves analysent des affiches pour décrypter le discours utilisé en temps de guerre ou de paix et créent une affiche à la manière de celles de Mai 68.

Caricatures

Gros nez, grandes dents, petits yeux et menton fuyant... quelques exemples de caricatures du 19^e et du début du 20^e siècle, donnent aux élèves les clés de lecture de la caricature et leur permettent d'en dessiner une.

P. 08

CYCLES D'ATELIERS en partenariat

LES ARCHIVES DE LYON PROPOSENT DES ATELIERS EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS LYONNAISES, AFIN DE PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE DÉCOUVRIR LES MULTIPLES FACETTES DE LEUR HISTOIRE ET DE LEUR TERRITOIRE.

collège - 2 SÉANCES DE 2H

■ Le confluent à travers les siècles

Depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui, la Presqu'île a été métamorphosée par les aléas climatiques et l'occupation humaine. À travers les études archivistiques et archéologiques, les élèves comprennent l'évolution de la Presqu'île au fil du temps.

De l'Antiquité au Moyen Âge

ATELIER EN CLASSE
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON
CONTACT : LAURENT STRIPPOLI
04 72 00 12 12 / laurent.strippoli@mairie-lyon.fr

De la Renaissance à nos jours

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

P. 09

Lycée

LE SERVICE DE MÉDIATION CULTURELLE VOUS PROPOSE DES ACTIVITÉS THÉMATIQUES QU'IL EST POSSIBLE D'ORIENTER EN FONCTION DE VOS ATTENTES. LES MÉDIATRICES SONT ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION POUR CONCEVOIR AVEC VOUS, SELON VOS PROJETS PÉDAGOGIQUES, DES ATELIERS « SUR MESURE ».

VISITES THÉMATIQUES - 1H30

DÉCOUVERTE DES LIEUX, DES MISSIONS ET DES FONDS CONSERVÉS AUX ARCHIVES, PUIS PRÉSENTATION DE DOCUMENTS ORIGINAUX AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE.

- Humanisme et Renaissance
- Révolution française
- L'industrialisation
- Les hôpitaux lyonnais
- Cartes et plans
- L'Hôtel de Ville et la vie municipale
- Métiers des archives

Il est possible de présenter des documents sur un thème du choix de l'enseignant.

ATELIERS - 2H

APRÈS UNE ÉTUDE DE DOCUMENTS ORIGINAUX, LES ÉLÈVES RÉALISENT UNE SYNTHÈSE OU UNE CRÉATION.

Mai 68

L'école des beaux-arts de Lyon, un des points chauds de la révolte de mai 68, se dote d'un Atelier populaire de production d'affiches mettant l'image au service de la contestation. Slogans chocs et visuels forts caractérisent ces affiches. Après l'étude de quelques exemplaires, les élèves produisent une affiche en monotype.

Edmond Locard et la police scientifique

Empreintes, cheveux, écritures... les élèves étudient des documents issus du fonds Locard, créateur du premier laboratoire de police technique en 1910, à Lyon. Un second temps leur permet d'expérimenter des techniques de relevés, de comparaisons d'empreintes digitales et de graphométrie.

Les géographes écrivent Lyon

Depuis son commencement ou presque, la ville a été dessinée. Puis, petit à petit, les plans ont fait l'objet d'une normalisation, tout en gardant une part abstraite, faisant appel à l'imagination de leurs lecteurs.

Lyon, ville ouvrière

Cycle de trois ateliers qui peut être accompli dans son intégralité ou par atelier au choix. Les élèves réalisent une synthèse sous forme de page de journal inspirée de l'Echo de la Fabrique, nourri à chaque séance.

Écho de la révolte

Les documents conservés aux Archives évoquent les révoltes des canuts et permettent d'appréhender la vie quotidienne, les conditions de travail et les revendications des ouvriers de la soie.

La révolution industrielle

Le développement des industries transforme le visage de la ville à partir du 19^e siècle. Le quartier Perrache ou encore le 7^e arrondissement en sont de bons exemples.

Usines et ouvriers entre deux guerres

D'une guerre à l'autre en passant par le Front Populaire, Lyon connaît un développement industriel mais aussi des luttes ouvrières pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

LE CENTENAIRE DE LA Première Guerre mondiale

VISITES THÉMATIQUES - 1H30

PRIMAIRE / COLLÈGE / LYCÉE

Découverte des lieux, des missions et des fonds conservés aux Archives, puis présentation de documents originaux autour de la thématique de la Première Guerre mondiale.

Dans le cadre des célébrations du Centenaire les Archives municipales de Lyon mettent à votre disposition de nombreuses ressources en lien avec la Grande Guerre (affiches, récits de poilus...)

Rendez-vous sur le site internet :
<http://www.archives-lyon.fr/archives/sections/fr/centenaire1gm>

ATELIERS - 2H

PRIMAIRE / CYCLE 3

Ecrire la guerre

La guerre a laissé de nombreux écrits personnels. Les élèves découvrent cartes postales, lettres et carnets de poilus qu'ils étudient avant de rédiger leur propre carte postale.

COLLÈGE

La Première Guerre mondiale, de l'arrière aux tranchées

Affiches, cartes postales, photographies permettent d'appréhender différents aspects de la Première Guerre mondiale : le front, l'arrière, les soldats...

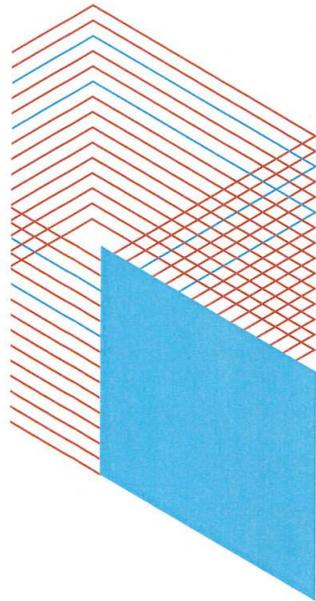
Les élèves conservent la trace de leurs découvertes dans un livret.

LYCÉE

La Première Guerre mondiale à travers ses affiches

Les élèves analysent des affiches abordant plusieurs aspects de la Grande guerre : les forces en présence, la caricature de la figure allemande, le rôle de l'arrière... et les réutilisent pour la création d'une affiche.

P. 12



EN COMPLÉMENT

La Bibliothèque municipale de Lyon propose dans le cadre de son exposition « 1914-1918 : Lyon sur tous les fronts ! Une ville dans la Grande Guerre », présentée à la bibliothèque de la Part-Dieu du 7 octobre 2014 au 10 janvier 2015 une offre à destination des scolaires.

SUR RENDEZ-VOUS, DU MARDI AU VENDREDI, DE 10H À 18H / RÉSERVATION : bm@bm-lyon.fr

VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION

> PRIMAIRE / COLLÈGE / LYCÉE - 1H30

ATELIER ACCOMPAGNÉ D'UNE VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION

> PRIMAIRE / COLLÈGE / LYCÉE - 1H30

« La guerre au quotidien »

> COLLÈGE - 1H30

Voir et lire la Première Guerre mondiale

P. 13



Il y a 70 ans, la Libération

VISITES THÉMATIQUES - 1H30

PRIMAIRE / COLLÈGE / LYCÉE

Découverte des lieux, des missions et des fonds conservés aux Archives, puis présentation de documents originaux autour de la thématique de la Deuxième Guerre mondiale.

ATELIERS - 2H

COLLÈGE

Cycle de deux ateliers qui peut être accompli dans son intégralité ou par atelier au choix.

La Deuxième Guerre mondiale, de l'arrière au front

Occupation, collaboration, propagande, résistance, déportation... et libération : les élèves découvrent la Deuxième Guerre mondiale à travers des documents variés : tickets de rationnement, photos, cartes postales, affiches ou courriers. Ils créent et réalisent un récit illustré de la libération de Lyon.

La Deuxième Guerre mondiale à travers ses affiches

Les élèves analysent les affiches pétainistes et alliées pour comprendre les modes de propagande, et réutilisent ce vocabulaire pour la création d'une affiche.

P. 14

CYCLES D'ATELIERS en partenariat

LES ARCHIVES DE LYON PROPOSENT DES ATELIERS EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS LYONNAISES, AFIN DE PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE DÉCOUVRIR LES MULTIPLES FACETTES DE LEUR HISTOIRE ET DE LEUR TERRITOIRE.

COLLÈGE / LYCÉE - 1H30

Visite thématique : De la Résistance... au débarquement

À travers un parcours thématique dans l'exposition permanente et un temps dans l'exposition temporaire « C'est le Débarquement ! », les élèves découvrent les objectifs et les moyens de la Résistance mais aussi ses relations avec Londres et les différents enjeux qui précèdent la Libération. Les opérations du débarquement sont présentées plus particulièrement car elles marquent le début des combats pour la Libération de la France.

CHRD (CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION)
Réservation : 04 72 73 99 02 / claudie.landragnin@maire-lyon.fr
45€ (jusqu'à 20 élèves) (au-delà, dédoublement, 60€ pour les deux groupes)

COLLÈGE / LYCÉE - 2H

La France libérée

Au-delà de l'image de liesse générale qu'évoque la Libération, ce sont également les bombardements, le retour des prisonniers et des déportés, l'épuration et la mémoire que les élèves découvrent lors de cet atelier. Photographies, correspondances, documents personnels et coupures de presse sont autant de témoignages d'une époque riche et complexe.

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

P. 15

les ateliers péri- scolaires

réservé aux écoles de Lyon

LE SERVICE DE MÉDIATION CULTURELLE VOUS PROPOSE DES ACTIVITÉS LUDIQUES DANS LE CADRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES. CES ATELIERS PERMETTENT AUX ENFANTS DE DÉCOUVRIR DES DOCUMENTS ORIGINAUX ET DE S'INITIER À L'HISTOIRE, LA CIVILISATION ET LA CRÉATION.

CYCLE 2 ET CYCLE 3 - 1 SÉANCE DE 1H30

Le jeu des Archives

A travers un jeu collectif les enfants découvriront les archives, les documents qui y sont conservés et l'histoire de la ville.

CYCLE 2 ET CYCLE 3 - 1 SÉANCE DE 1H30

Visite des expositions en cours

En fonction du calendrier et des disponibilités

CYCLE 2 ET CYCLE 3 - 3 SÉANCES DE 1H30

Histoires d'eau

- 1/ Jeu de la Machecroûte : découverte des mythes autour de l'eau à Lyon
- 2/ Dame blanche et Machecroûte : écriture d'un récit s'inspirant des légendes anciennes
- 3/ Dessine-moi une Machecroûte : illustration du récit imaginé lors de la séance précédente

CYCLE 2 - 3 SÉANCES DE 1H30

Le secret des lettres

- 1/ Lettres multiformes : réalisation d'un collage en lien avec les typographies d'affiches
- 2/ Lettres grotesques : création à l'encre en lien avec des lettres du 16^e siècle
- 3/ Lettres imaginaires : invention d'un code à partir du travail de Marc Pessin

CYCLE 3 - 6 SÉANCES DE 1H30

En scène aux Archives

Les enfants écrivent une mini-scène de théâtre et créent la maquette du décor de leur pièce.

- 1/ Découverte d'archives autour des décors de théâtre. Évocation des liens entre textes et décors
- 2/ Création de personnages
- 3/ Écriture d'un synopsis à partir des personnages élaborés lors de la séance précédente. Imagination d'un décor
- 4/ Création du décor
- 5/ Montage du décor
- 6/ Mini représentation de la scène écrite par les élèves dans le décor créé

MODALITÉS PRATIQUES

- les ateliers périscolaires proposés par les Archives municipales de Lyon se déroulent aux Archives, il n'y a pas de possibilité de hors les murs
- les ateliers sont gratuits
- les ateliers sont proposés sous forme de cycle de 3 ou 6 séances, les groupes s'engagent à faire les cycles dans leur intégralité
- les groupes qui réservent s'engagent à respecter les horaires établis, le nombre maximum d'élèves convenu (18 élèves par groupe) et le niveau des élèves correspondant à l'activité choisie
- les réservations se font par mail à l'adresse : archivesexpo@mairie-lyon.fr

CALENDRIER DES RÉSERVATIONS

- Période du 7 novembre au 19 décembre réservation avant le 15 octobre
- Période du 9 janvier au 6 février réservation avant le 17 décembre
- Période du 26 février au 10 avril réservation avant le 4 février
- Période du 24 avril au 3 juillet réservation avant le 8 avril

P. 17

les ateliers temporaires

LES EXPOSITIONS DES ARCHIVES DE LYON SONT ACCOMPAGNÉES D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Lyon l'italienne, deux siècles d'immigration italienne en région lyonnaise

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 2014

Lyon a attiré, aux 19^e et 20^e siècles, des dizaines de milliers d'immigrants italiens qui ont rendu possible son développement industriel et urbain. Venu travailler comme plâtriers, mosaïstes, ferblantiers, verriers, artistes ou, le plus souvent, comme simples ouvriers ou ouvrières d'usine, ils ont marqué de nombreux quartiers de leur présence. L'exposition «Lyon l'italienne» vous propose de suivre le parcours de ces immigrés italiens depuis leur départ du pays natal jusqu'à leur installation dans l'agglomération lyonnaise.

VISITE – ATELIER

CYCLE 3 - 1H30

Partir

Visite-découverte de l'exposition sur les pas des émigrés italiens. Les élèves en gardent la trace sur un carnet de voyage qu'ils élaborent au fil de la visite.

COLLÈGE - 1H30

Façonner

Visite-découverte de l'exposition, à l'aide d'une mallette pédagogique qui met l'accent sur la partie consacrée à l'artisanat d'art produit par les Italiens à Lyon.

LYCÉE - 2H

Émigrer

Visite de l'exposition pour permettre aux élèves de découvrir le parcours des émigrés italiens, qu'ils reconstituent par la création d'un journal s'inspirant des journaux présentés dans l'exposition.

EN COMPLÉMENT

Le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière propose aux scolaires, en résonance à l'exposition « Lyon l'italienne », une découverte de la mosaïque antique entre collections permanentes et exposition.

VISITE – ATELIER

> **CYCLE 2 / CYCLE 3 - 1H30**

Un monde d'images

> **COLLÈGE - 1H30**

La maison et ses décors

TARIF 2€ PAR ÉLÈVE

RESERVATIONS : 04 72 38 81 91
reservation.fourviere@rhone.fr

Photographies, Philippe Schuller

DU 8 OCTOBRE AU 20 DÉCEMBRE 2014

« Depuis toujours j'ai été sensible au passé, aux vieilles pierres, à l'histoire, à ce qui fait ce que nous sommes. Aujourd'hui ce sentiment demeure et lorsque je photographie même un coin de rue, c'est encore pour la mémoire. La photographie comme patrimoine. C'est dans cet esprit que j'ai entrepris ce travail sur les commerces de Lyon en 1982. »
Philippe Schuller

VISITE – ATELIER

CYCLE 3 / COLLÈGE - 1H30

Construire une photo

Au cours de la visite de l'exposition, les élèves analysent les photographies de Philippe Schuller, pour ensuite pouvoir à leur tour construire une image en atelier, en travaillant particulièrement les cadrages et les compositions.

P. 19

calendrier expositions

**Lyon l'italienne,
deux siècles d'immigration
italienne en région
lyonnaise**

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 2014

**Photographies,
Philippe Schuller**

DU 8 OCTOBRE AU 20 DÉCEMBRE 2014

**Photographies,
Yves Neyrolles**
FÉVRIER-AVRIL 2015

Lyon, les roses 2015

Dans le cadre du 17^{ème} congrès mondial
des sociétés de roses
MAI - JUIN 2015

**Retrouver toutes les offres de médiation
en lien avec les expositions sur notre
site internet www.archives-lyon.fr**

www.archives-lyon.fr

Ressources en ligne

Les Archives de Lyon proposent de nombreuses
ressources en ligne que vous pouvez exploiter
à des fins pédagogiques.

Découvrez près de 12 000 cartes postales, des
collections d'affiches et les plans parcellaires
de Lyon dans la rubrique « archives en ligne ».

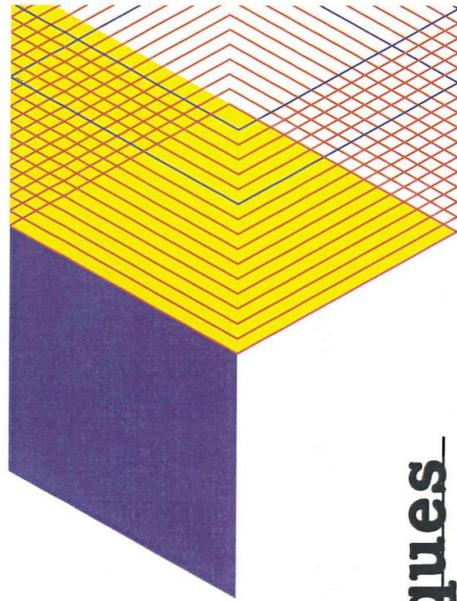
Consultez les dossiers documentaires
thématiques dans la rubrique « histoire de Lyon »,
ainsi que les publications pédagogiques.

Interrogez la base de données
« C est arrivé à Lyon ».

Revisitez les expositions grâce aux expositions
virtuelles.

Explorez les ressources relatives à la Première
Guerre mondiale dans la nouvelle rubrique
14-18, Lyon dans la guerre.

Et retrouvez toute l'actualité
des Archives de Lyon en vous abonnant
à la « Lettre d'Info » ou sur facebook :
www.facebook.com/archivesde Lyon



infos pratiques

**Les Archives de Lyon
mémoires au pluriel**

1, PLACE DES ARCHIVES
69002 LYON
TEL. 04 78 92 32 50
www.archives-lyon.fr

ACCÈS

Gare – Lyon Perrache
Métro A - arrêt Perrache
Tramway T1 - arrêt Suchet
Tramway T2 - arrêt Perrache

RENSEIGNEMENTS/RÉSERVATIONS

Service de médiation culturelle
Contact : Marie Maniga
archivesexpo@maine-lyon.fr

MODALITÉS PRATIQUES

Possibilité d'accueil
du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Nos activités sont gratuites.
Les élèves restent sous la responsabilité
des enseignants et animateurs pendant
les activités. Un accompagnateur
supplémentaire est souhaitable pour
l'accueil de classes entières.

La réservation doit intervenir au moins
3 semaines à l'avance. Une confirmation
de réservation vous sera envoyée.

PLACE CARNOT

GARE DE PERRACHE
MÉTRO A - TRAM T1 / T2



archives
municipales
de Lyon

PLACE
DES ARCHIVES

COURS ORSÈRE

Les archives dans tous ses sens

L'éveil des jeunes enfants aux Archives départementales de l'Eure

Il fallait l'oser, et on l'a fait ! Expérience originale, les Archives départementales de l'Eure ont accueilli les 12 et 19 mai 2014 la section des cochinelles, quinze enfants âgés de dix-huit mois à trois ans de la crèche départementale, pour un éveil aux missions des Archives départementales et une première familiarisation avec cette institution culturelle. Lieu propice à d'agréables découvertes, tout en accord avec le projet pédagogique de la crèche : les cinq sens.



© Archives départementales de l'Eure



© Archives départementales de l'Eure

À l'occasion de l'une des expositions présentées dans le hall du conseil général de l'Eure, les Archives départementales avaient prêté deux maquettes de collèges du département. Lors d'un passage des enfants dans le hall, elles furent soudainement entourées par des petits êtres hypnotisés et émerveillés par des maquettes à peine à hauteur de leurs yeux... le projet était né !

Le projet a eu lieu en deux temps, un premier atelier pédagogique au sein de la crèche départementale et une visite des enfants aux Archives départementales.

L'atelier pédagogique, animé par les Archives départementales, était composé de deux activités principales : la fabrication de la pâte à papier, où les enfants ont pu fabriquer leur propre papier à partir de leurs dessins recyclés, sollicitant ainsi le sens du toucher, et l'éveil à une utilisation du papier, plus rationnelle et écologique. Mais aussi la fabrication d'un faux parchemin, à base d'eau et de café soluble, sollicitant en plus du toucher et de la vue, l'odorat des enfants. Ce fut également l'occasion pour les enfants de se familiariser avec la notion du temps et avec son effet sur les supports. En outre, sur proposition des Archives départementales, les enfants ont découvert l'ouvrage *C'est un livre*¹, qui évoque de manière ludique le lien entre le support papier et le numérique.

La visite, véritable exploration des Archives départementales, a commencé par la manipulation d'échantillons de différents supports utilisés pour l'écriture, la reliure ou le conditionnement d'archives (papier, parchemin, papier à bulle, mylar, mousse de polyéthylène, cuir, etc.). Elle s'est poursuivie par le jeu d'empilement de boîtes d'archives de taille diverse, par le jeu de devinettes à partir de gravures aquarellées du XIX^e siècle représentant les fruits et par l'exploration de la bibliothèque et des ouvrages originaux, qu'ils ont pu effleurer : ils ont été impressionnés par des ouvrages pouvant atteindre leur propre taille. Visionner quelques cartes postales en ligne sur le site Internet des Archives départementales sur une

1. SMITH (Lane), *C'est un livre*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2011. Titre original : *It's a book*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Jean-François Ménard.



© Archives départementales de l'Eure

tablette tactile fut aussi un grand moment de la visite, et cela grâce à la collaboration de la médiathèque départementale nous accordant le prêt d'une tablette.

La visite du bâtiment et son odeur si particulière a été appréciée par les enfants, malgré leur difficulté à la définir par un mot – pas simple : avez-vous déjà essayé ? –, en particulier celle d'un magasin de conservation, avec son univers frais et silencieux et des proportions d'autant plus extraordinaires vu leur petite taille ! Enfin, bref... on s'amuse bien aux Archives !

Une petite exposition avec le travail effectué par les enfants pendant l'atelier et quelques photographies de la visite des Archives départementales a été réalisée à l'accueil de la crèche départementale, un livret avec des reproductions des documents découverts aux Archives a été distribué aux enfants, permettant ainsi aux parents, agents de la collectivité, d'y être à leur tour sensibilisés.

Pour finir, un petit chocolat, très apprécié des enfants, leur a été offert. Une façon de symboliser le cinquième sens et de leur inculquer le goût des archives !



Helen Lecarpentier
Archives départementales de l'Eure

DOCUMENT 6

Page internet des Archives départementales de l'Aube relative au jeu "Le mystère de la Cordelière" - site consulté en janvier 2016

ARCHIVES ET PATRIMOINE DE L'AUBE

VOS RECHERCHES

ESPACE CULTUREL

ESPACE ENSEIGNANTS

VOS ARCHIVES

DIRECTION DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE

Les Archives de l'Aube

Accueil > Espace culturel > Jouez avec les archives > Le Mystère de la Cordelière

Programation culturelle

Expositions à emprunter

Films et reconstitutions 3D

Cartes interactives

Jouez avec les archives !

Le Mystère de la Cordelière

Sceaux et usages de sceaux
Champagne

Boutique

Evénements passés

LE DÉPARTEMENT de l'Aube



ESPACE CULTUREL

Le Mystère de la Cordelière

Entrez dans le château de la Cordelière, partez à la recherche du mystérieux document !

Nous sommes en 1954, la collection du Comte est menacée. Une précieuse charte du XIIe siècle risque de disparaître. Ne laissez pas les archiphages la dévorer.

Relevez les défis, trouvez-la et brisez le sortilège

Soyez les vainqueurs !

Démarrer l'aventure du Mystère de la Cordelière

Plan du site

FAQ

Lettre d'information

Mentions légales

Crédits

Département de l'Aube
Direction des Archives et du patrimoine
131, rue Etienne Pedron
10000 Troyes
Tel. 03 25 42 52 62
Fax. 03 25 42 52 79

Plan d'accès

Nous contacter

DOCUMENT 7

Actions culturelle et pédagogique / Action pédagogique / La formation des adultes

Site internet du Service Interministériel des Archives de France – consulté en janvier 2016

La formation des adultes

Le plan pour les arts et la culture à l'école du 14 décembre 2000 – dit plan Lang-Tasca –, a mis l'accent sur la formation des enseignants qui sont une des ressources principales du domaine éducatif. Il prévoyait également la formation de personnes ressources par des universités d'été, des séminaires nationaux et des séminaires interacadémiques. Cette action à destination des enseignants et des professionnels de la culture, prévue dans les instructions du plan de relance de l'éducation artistique et culturelle du 3 janvier 2005, est inscrite depuis le début dans les missions des services éducatifs des Archives.

Familiariser les enseignants, en particulier les professeurs des écoles ([/static/704](#)), avec le lieu «Archives» est la première des actions de formation proposée par les services éducatifs. Ces actions de formation s'intègrent le plus souvent dans le cadre des dispositifs de formations des enseignants, initiale ou continue, mis en place par les instances éducatives: délégation académique pour la formation des personnels et l'innovation (DAFI), IUFM et CFP (centre de formation pédagogique).

Outre la visite du bâtiment des archives et la formation aux méthodes de recherche dans les archives, les stages doivent permettre aux enseignants de mieux appréhender l'usage scolaire du document-source. Les thématiques traitées concernent dans la majorité des cas l'enseignement de l'histoire mais elles peuvent être envisagées de façon transversale avec d'autres disciplines (sciences, arts visuels, NTIC, etc.).

La formation des enseignants a été renforcée également par la mise en place des Pôles nationaux de ressources (PNR) - devenus depuis peu Pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC) -, destinés à faciliter l'information et la formation de personnes-ressources (conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale, professeurs relais et maîtres formateurs, directeurs d'école, médiateurs et responsables de services culturels, associatifs, artistes, etc.) capables d'aider les différents partenaires (établissements scolaires, collectivités territoriales et structures culturelles) à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets en matière d'éducation artistique et culturelle.

La formation est ainsi étendue à d'autres acteurs de la vie éducative et culturelle que les enseignants. Les journées d'études, les séminaires et les colloques constituent à ce titre d'autres dispositifs de formation que la direction des Archives de France et le réseau des Archives mettent en place régulièrement.

Exemple de formation :

Partenariat entre les Archives municipales de Lyon, le musée Gadagne, le CAUE du Rhône, la Maison du fleuve Rhône à Givors dans le cadre du réseau «Regards croisés»

Il a pour but de construire des formations pluridisciplinaires à destination des enseignants (formation continue avec le rectorat et l'inspection académique, formation initiale avec l'IUFM). Il leur fait découvrir également le fonctionnement de chaque structure, ses missions, ses fonds documentaires et, de

ce fait, la complémentarité des quatre institutions. Il permet de leur transmettre une méthodologie d'exploration du paysage, surtout urbain (Lyon et sa banlieue) et du patrimoine de proximité. Le réseau offre d'accompagner et d'aider les enseignants dans le montage de leurs projets: classes à PAC, itinéraires de découverte, architecture au collège, etc.

Voir aussi des **illustrations** (<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/action-pedagogique/adultes/galerie-images>) (Archives départementales des Côtes-d'Armor, de l'Oise et des Landes